



Taxe d'apprentissage 2016

Entreprises de moins de 250 salariés - Métropole et DOM (salaires 2015)



Partenaire AGEFOS PME

Apprentissage
www.agires.com
01 30 23 22 95

NOUVEAU

A compter du 1^{er} janvier 2016, et conformément à la loi, AGEFOS PME est habilité à collecter et à répartir votre taxe d'apprentissage. Vous pouvez donc choisir de nous confier votre déclaration et bénéficier de notre offre de services ainsi que de celle de notre partenaire.

Réserve traitement	Réf. traitement :						
	MJE ☐	MJC ☐	APP ☐	STG ☐	RVT ☐	VIR ☐	
	N° Client :				Réf. :	E C O 1 1 0	
	N° CAB. :				GRP :		

VOTRE CABINET COMPTABLE (à compléter ou modifier)	
N° SIRET : (Siège social)	Code NAF/APE :
Raison sociale :	
Adresse :	
CP :	Ville :
Contact :	
Courriel :	
Téléphone :	ID :

VOTRE ENTREPRISE (à compléter ou modifier)	
N° SIRET : (Siège social)	Code NAF/APE :
Raison sociale :	
Adresse :	
CP :	Ville :
Contact :	
Courriel :	
Téléphone :	ID :

A. DÉCLARATION DES EFFECTIFS ET CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE (à compléter)

Effectif au 31/12/2015 :		Masse Salariale (Métropole et/ou DOM) MS =		, 00 €
Nombre d'apprentis en 2015 :		selon DADS N4DS au 31/12/15 Base brute Sécurité Sociale		
dont apprentis présents au 31/12/2015 :		Si MS ≤ 104 941 € et accueil d'apprenti(s) en 2015, ne pas établir de déclaration. Les 2 conditions doivent être remplies.		

Calcul de la Taxe Brute d'apprentissage	MS x 0,68 %	=		, 00 €
--	-------------	---	--	--------

Déductions hors quota à appliquer		*Joindre les justificatifs, voir notice	
FRAIS DE STAGE DE FORMATION INITIALE*		DONS EN NATURE*	
Catégorie A (Niveaux 5-4-3)	jours x 25 € = a		
Catégorie B (Niveaux 2-1)	jours x 36 € = b		
*Dédution D1 plafonnée à 3% de la taxe brute TB		TOTAL DES DÉDUCTIONS	
Total : a + b = D1			

CACHET DE L'ENTREPRISE	
Nous soussignés, certifions l'exactitude des informations déclarées.	
Signature : _____	
Nom et qualité du signataire : _____	
Fait à : _____	Le : ____ / ____ / 2016
Retour des documents : ☐ cabinet comptable ☐ entreprise	
Reçu libératoire en ligne, renseignez votre courriel : _____@_____	

RÈGLEMENT À AGEFOS PME	
TB - DE = _____, €	
Mode de règlement (à l'ordre d'AGEFOS PME) :	
☐ Chèque n° _____	Banque _____
☐ Virement BIC : CEPAPRPP382 IBAN : FR76 13825 00200 0801038812078	
Mentionnez TA 2016 et votre n° Siret en libellé de virement.	
☐ Télédéclaration : www.agefos-pme.com/agires	
Adresse retour : Centre de traitement - BP 7 - 78185 St Quentin en Yvelines Cedex	

B. APPRENTIS : VERSEMENTS AU(X) CFA D'ACCUEIL

Au 31/12/2015, votre entreprise emploie un/des apprenti(s). Veuillez renseigner le tableau ci-dessous et joindre le/les contrat(s) d'apprentissage.			
Apprenti(e) 1		Apprenti(e) 2	
Nom et Prénom(s)	Début de Contrat	Fin de Contrat	Nom et Prénom(s)
N° UAI	Nom et adresse complète du CFA	N° UAI	Nom et adresse complète du CFA
Intitulé du diplôme	Libellé de la formation	Intitulé du diplôme	Libellé de la formation

Le renseignement des rubriques Diplôme + Formation est obligatoire pour garantir le reversement des fonds au bon destinataire.

C. REVERSEMENTS DEMANDÉS

N° UAI	Nom et adresse complète de l'établissement	Catégorie(s)	Montant ou %
E 1			
N° UAI	Nom et adresse complète de l'établissement	Catégorie(s)	Montant ou %
E 2			

Une adresse correctement libellée garantit le reversement des fonds au bon destinataire.

CONSERVEZ UNE COPIE DE CE DOCUMENT

Contacts et informations taxe d'apprentissage au verso



Taxe d'apprentissage 2016

Informations complémentaires

▲ AGIRES DÉVELOPPEMENT

notre partenaire

Crée en 1991, AGIRES Développement regroupe aujourd'hui 80 grandes écoles et universités implantées sur l'ensemble du territoire français, représentant plus de 180 000 étudiants.

- **SA MISSION EST D'ASSURER LA PROMOTION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR** à finalité professionnelle, notamment par le développement de l'apprentissage et des ressources financières nouvelles.
- **AGIRES DÉVELOPPEMENT** a aussi pour objet la mise en relation des acteurs économiques et éducatifs en vue de développer des relations constructives, bâtir des partenariats pérennes et valoriser les innovations.

C'est pour cela que nous vous apportons aujourd'hui une réponse simple et globale de la gestion de votre contribution formation et de votre taxe d'apprentissage.

En savoir plus ? Rendez-vous sur : www.agires.com et www.agefos-pme.com

des
Questions ?

Nos conseillers à votre écoute

► APPRENTISSAGE 01 30 23 22 95

En pratique

- 1 Remplissez le bordereau en vous aidant de la notice jointe
- 2 Etablissez votre chèque à l'ordre d'AGEFOS PME ou imprimez votre avis de virement
- 3 Joignez tous les justificatifs demandés (contrats d'apprentissage, conventions de stage, etc.)
- 4 Retournez vos documents avec votre règlement à l'adresse ci-contre : ➔



CENTRE DE TRAITEMENT
BP 7
78185 ST QUENTIN
EN YVELINES Cedex



A défaut de règlement dans les délais,
le montant restant dû devra être payé au
Trésor Public, avec une majoration de 100 %



Les informations au titre du questionnaire au recto sont une obligation légale. Le défaut de réponse entraîne l'incapacité pour AGEFOS PME d'exercer la mission que lui a confiée l'entreprise. Ces informations nominatives sont exploitées exclusivement par AGEFOS PME et ses partenaires institutionnels. Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi peut être exercé auprès d'AGEFOS PME en application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et libertés ».

AGEFOS PME territoriale est délégataire agissant au nom et pour le compte du Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Petites et Moyennes Entreprises. AGEFOS PME sise, 187 quai de Valmy - 75010 PARIS - SIRET 301 761 987 00330 - Code NAF 9499Z, agréée par arrêté ministériel du 24.01.1973 modifié le 02.02.2015, et habilitée à collecter la taxe d'apprentissage par arrêté du 23.11.2015.